

## Le point de vue de la CFDT sur l'entrevue des organisations syndicales avec B. Goré

### « Qu'est-ce qu'on met sur la table pour négocier ? »

Voilà quelle fut l'entrée en matière de notre président B. Goré lors de notre rencontre en intersyndicale le 26 Avril dernier. La suite de son discours ? « Nous devons parler de choses concrètes, aujourd'hui il y a des déclarations et écrits qui menacent la direction. Il y a dégradation du dialogue social par le fait de mener jusqu'au bout les procédures judiciaires. Nous voulons des faits concrets d'adoucissement du dialogue social avant d'entamer quoi que ce soit. »

### Vous avez dit dégradation des relations sociales ?

Oui, en effet, il y a une vraie dégradation des relations sociales depuis la venue de notre nouveau président. Mais à qui la faute ? Un simple rappel :

- ❖ **Les vœux de B. Goré et ses annonces anxiogènes.**
- ❖ **Un PDV non négocié** passé aux forceps.
- ❖ **Une adaptation de l'organisation de la production passée en force** malgré des CHSCT non consultés et son lot d'incohérences.
- ❖ **Un président méprisant et hautain**, qui lors d'une interruption de séance demandée par les élus préfère faire déplacer 50 personnes plutôt que les 3 représentants de la direction.
- ❖ **Une note d'application guignolesque sur les déplacements professionnels.**
- ❖ **Une part variable discriminatoire** par rapport à GCE BS (que nous allons bientôt intégrer) et à l'ensemble des Caisses. Pour GCE Tech le calcul n'intègre pas les Avantages Individuels Acquis (basé uniquement sur la première ligne du bulletin de salaire).
- ❖ **Une NAO réduite en une peau de chagrin.**

### RESULTATS des COURSES : deux référés, deux procès en cours que nous aurions pu éviter ; l'un concernant l'aménagement de la production l'autre, le PDV.

Alors oui ! Le dialogue social s'est durci mais les syndicats pouvaient-ils faire autrement ? Aujourd'hui il va falloir renouer un dialogue plus serein et plus constructif. Le personnel dans son ensemble a besoin d'assurances et de garanties individuelles et collectives face à la fin de l'accord signé en mai 2007 concernant la sauvegarde des emplois et des sites jusqu'en mai 2012.

Les OS sont d'accord pour parler de tout, B. Goré aussi, mais avec des contreparties du style : " je veux bien entrer dans une négociation, mais ôtez les recours en justice qui ont été lancés ".

Rappelons l'objet de cette réunion : l'accord de mai 2007 arrive à son terme en mai 2012 et les OS souhaitent obtenir des garanties au niveau des sites et de leurs emplois.

Pour B. Goré il n'y a pas nécessité de négocier puisqu'il ne se passera rien après 2012.

Il veut toutefois bien négocier mais par rapport à un dossier qui sera le projet d'entreprise et non l'inverse.

Quoi de plus naturel que d'obtenir en premier lieu des garanties quelle que soit l'organisation qui pourra être mise en place.

**Même si B. Goré insiste sur le fait qu'il a supprimé la notion de couleur secondaire liée aux sites, cela n'a rien changé pour « le zéro embauche », « le zéro renfort » et « le zéro mobilité géographique » en vigueur sur ceux-ci. Alors fi de ces couleurs printanières et place au gris pour tous : gris clair ou gris foncé pour un même ostracisme.**

**Si aujourd'hui il n'y a pas d'intention de fermetures de sites, que la Direction, dans ce cas, lève les verrous de mobilité géographique et d'embauches, et ce, quels que soient les sites.**

Pour B. Goré, le but de cette réunion était d'échanger sur une nouvelle entreprise, mais il a tout de même affirmé que nous aurions l'occasion d'échanger sur l'organisation spécifique des temps de travail, temps partiels, astreintes, déplacements professionnels ... Après une interruption de séance à la demande des représentants syndicaux, ces mêmes représentants ont proposé, en gage d'ouverture, de dialoguer sur :

- ❖ **L'aménagement de la production** : que la Direction reprenne la consultation avec les—CHSCT sur la base d'un dossier plus étoffé et réponde à leurs questions pour débloquer la situation.  
→ Réponse de la Direction : **NON** ! car il n'y a pas d'impact sur les conditions de travail.
- ❖ **Le PDV** : arrêt de la procédure s'il y a un engagement de véritables négociations sur la gestion de fin de carrière.  
→ Réponse de la Direction : **NON** ! La Direction a déjà fait des propositions et plus précisément sur le temps partiel compensé.
- ❖ **Accord cadre** : négocier au plus tard début septembre pour des garanties collectives et individuelles.  
→ Réponse de la Direction : **NON** ! il faut au préalable finaliser le projet d'entreprise
- ❖ **Sur les autres accords et autres thèmes** : les OS sont prêtes à écouter les propositions de la Direction associées à un calendrier.  
→ Réponse de la Direction : **dont acte** !

### Alors que nous propose-t-on en réalité ?

- ❖ Arrêter les procédures en cours (référé sur l'aménagement de la production, référé sur le PDV)
- ❖ OK pour négocier mais dans le cadre du projet d'entreprise sachant qu'il n'y a pas nécessité de négocier puisqu'il ne se passera rien en 2012. Comprenez qui pourra !!!
- ❖ Revoir certains accords (en fait démonter le socle social (cf. les vœux))

**On reste donc à ce jour sur un constat d'échecs et un durcissement des relations sociales.**

**La CFDT a la volonté d'être une organisation à l'écoute des salariés et qui prône le dialogue social.**

**Le recours au conflit ouvert doit être l'ultime démarche, lorsque le maximum a été tenté pour parvenir à une solution. Notre action syndicale vise à prioriser la négociation en mettant en avant des revendications précises et des propositions concrètes.**

**Essayons aujourd'hui de part et d'autres de renouer un dialogue social qui s'est hélas dégradé, afin de pérenniser nos emplois et nos sites par un accord d'entreprise qui évitera la dérive vers des extrémités préjudiciables à tous mais que nous n'hésiterons toutefois pas à mettre en œuvre si nous n'avons plus d'autre choix.**

#### VOS DELEGUES CFDT

##### Montrouge

DSCA Donato PASCALE  
06 23 88 01 24

##### Aix en Provence

DSL Salim ORABI  
06 07 88 80 08

DSC François POUPARD  
06 87 26 23 32

##### Nancy

DSL Dominique ROCA  
06 87 71 88 09

##### Toulon

DSL Benoit BEL  
04 94 22 83 10

##### Rennes

DSL Michel JARNO  
02 99 84 58 98